

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 7-1
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de , Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 665 600.94 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| | |
|---------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice : | 14 |
| Nombre de membres présents : | 13 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 13 |
| VOTES : Contre 0 Pour | 13 |

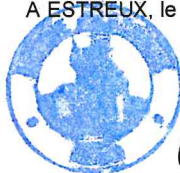
| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE | |
|--|--------------------|
| Résultat de fonctionnement | |
| <u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 160 596.19 € |
| <u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 505 004.75 € |
| C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) | 665 600.94 € |
| <u>D Solde d'exécution d'investissement</u> | 59 710.15 € |
| <u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u> | -214 009.00 € |
| Besoin de financement F | =D+E -154 298.85 € |
| AFFECTATION = C | =G+H 665 600.94 € |
| 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F | 155 000.00 € |
| 2) H Report en fonctionnement R 002 (2) | 510 600.94 € |
| DEFICIT REPORTE D 002 (5) | 0.00 € |

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
- (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
- (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
- (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati
- (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par , Maire, compte tenu de la transmission ESTREUX, le 08/04/2024 et de la publication le 08/04/2024.

Le MAIRE
Marcel HENNEBERT

A ESTREUX, le 08/04/2024.



(Handwritten signature of the Mayor)

Le MAIRE
Marcel HENNEBERT



**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE**

Résultat de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 160 596,19 €

Résultat antérieur 505 004,75 €

Résultat à Affecter 665 600,94 €

Solde d'exécution d'investissement

Excédent 59 710,15 €

Solde des restes à réaliser

Déficit 214 009,00 €

Besoin de Financement 154 298,85 €

Affectation en Investissement 155 000,00 €

Report en Fonctionnement 510 600,94 €